Laura CÎȚU
Universitatea din Pitești

LA FAUTE COMME OBJET DE LA THÉORIE GRAMMATICALE

Résumé *: Le jugement porté sur les données constitue la base fondamentale de toute approche ayant la langue comme objet. Qu'il s'agisse de la linguistique théorique, de la grammaire ou de la didactique, la déviance doit être définie comme telle par rapport à un cadre prédéterminé constitué de régularités. Si l'on procède ensuite à un traitement de la faute basé sur un appareil conceptuel précis, des mécanismes langagiers profonds seront relevés et décrits comme agissant au sein même de la séquence déviante.*

Mots-clés*: faute, théorie grammaticale, déviance, régularité*

1. Introduction. Le premier ouvrage de Chomsky opère un renversement épistémologique de l'utilisation de l'énoncé déviant dans une langue. Mais parallèlement aux théories et grammaires issues du cadre génératif-transformationnel, une autre direction de traitement de la faute est développée. Cette direction correspond à des objectifs cognitifs distincts, qui ont conduit à la constitution de disciplines telles que la sociolinguistique ou l'analyse des erreurs, domaine dont le principal enjeu est la relation de la langue avec le cadre social d'une part et l'enseignement de la langue d'autre part. La voie de cette direction fut ouverte par la première étude systématique des productions de langue stigmatisées, dont une partie importante dues à l'analogie, et réunies pour la première fois dans une **grammaire.** C'est aussi le premier ouvrage abordant la question de la faute dans une perspective basée exclusivement sur des critères linguistiques. Il s'agit d'un titre représentatif de la linguistique fonctionnelle, dont la voie directe fut ouverte par Saussure mais qui est aussi redevable à certaines attitudes déjà présentes dans la tradition, et qui se prolongera à son tour jusqu'à l'époque actuelle dans le cadre d'une direction distincte de recherches linguistiques, qu'on se contentera d'évoquer.

La *Grammaire des fautes* d'Henri Frei[1] (1929, nouv. éd. 1982) se propose comme objet l'étude des fautes dans le dessein de « rechercher en quoi les fautes sont conditionnées par le fonctionnement du langage et comment il le reflètent… » (p. 9). La prémisse fondamentale qui oriente la recherche est l'absence de l'arbitraire dans toutes les productions fautives et le refus de leur jugement évaluatif sans fondement[2] : « … car il est bien improbable, ami lecteur, que vous fassiez des fautes pour le simple plaisir d'être incorrect » (ib.).[3]

[1] Le titre complet de l'ouvrage est le suivant: *Grammaire des fautes – Introduction à la linguistique fonctionnelle. Assimilation et différenciation. Brièveté et Invariabilité. Expressivité*. Tout un programme théorique y est déjà esquissé.

[2] C'est une prémisse fondamentale, qui fera fortune dans toute la linguistique postérieure, même dans les recherches les plus théoriques : « le recours au piètre argument de la déviance et de l'anomalie (..), de toute façon, ne règle rien » (Culioli, 1990 : p. 59).

[3] Il faut retenir que dans la liste de symboles dressée au début de l'ouvrage, le symbole de l'astérisque est prévu pour désigner des *éléments hypothétiques*. Cet aspect marque déjà une innovation méthodologique par rapport aux modèles de description linguistique antérieurs. Chez les comparatistes, l'astérisque était utilisé aussi pour des formes hypothétiques,

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

Frei entreprend d'abord une définition de la notion de correction selon des critères précis. Pour lui, est correct du point de vue *normatif* ce qui correspond à la norme sociale, conception qui s'est maintenue dans ses lignes générales jusqu'à présent. Mais du point de vue *fonctionnel*, est correct ce qui répond de la meilleure façon *aux besoins de l'émission et de la réception*. Par conséquent, incorrect est ce qui n'est pas adéquat à une *fonction* donnée, telles que la clarté, l'économie, l'expressivité, etc. (cf. op.cit. p.18). On constate donc que ses positions théoriques annoncent la direction qui va se constituer plus tard, l'étude de la parole, du discours. Frei parle dans le premier cas de **fautes**, - quand c'est le critère normatif qui joue-, et dans le second de **déficits**. Ces deux types de déviance peuvent s'intriquer. Ainsi, ce qui est parfaitement correct peut être déficit, par emple au cas de l'ambiguïté au niveau oral de *c'est lui [kila] fait venir* hors contexte, ou bien, ce qui n'est pas qualifié de correct peut au contraire réparer à ces déficits[1]. La conclusion que le linguiste en tire, c'est que les fautes peuvent bien remplir des fonctions, sinon elles ne seraient pas commises. L'une des thèses du livre consiste d'ailleurs justement à montrer que nombre de fautes servent à contrecarrer les déficits du langage correct, ne serait-ce que pour remplir les nécessités de la fonction émotive de leurs producteurs. Le travail portera justement sur une étude systématique des fautes, visant à déterminer les fonctions que remplissent ces fautes. Parmi les fautes, Frei introduit aussi les *innovations*, dont la formation est évidemment due à l'analogie, ce qui revient à accorder à ce procédé la même valeur positive de saturation d'une fonction.

Ainsi, parmi les premières illustrations, l'auteur fait figurer l'emple du langage populaire[2] qui a l'habitude d'accorder le participe passé du verbe *faire* dans la structure *[kila] fait venir*, pour la lecture *qui l'a fait**e** venir*. C'est un cas où l'incorrection vient pallier un déficit de clarté. Pour remédier au déficit d'Economie, Frei cite comme procédés auxquels les usagers ont recours les abréviations, les raccourcis, les sous-entendus, les ellipses. Le besoin d'Expressivité commande que l'on ait toujours de la prise sur son interlocuteur, et c'est ce qui régit tout l'usage de la conversation. Ainsi, l'usure sémantique des signes, le manque de signes appropriés à l'état éprouvé seraient des causes possibles des procédés « incorrects » utilisés.

Une distinction opératoire que le grammairien établit, c'est entre *règle grammaticale* et *loi linguistique*. La nature de la première, dit-il, est conventionnelle, alors que la seconde est naturelle. Bien que l'auteur ne s'attarde pas à développer la discussion sur les rapports que 'règle' et 'loi' entretiennent, il lui reste le mérite d'avoir amorcé une certaine conception théorique de la règle. Il s'agit de la règle conçue comme pilier central non pas de la grammaire en tant que système unique de la langue, mais d'une grammaire qui peut varier en fonction du cadre théorique qui la sous-tend, y compris de l'acception que l'on donne à la notion de règle. Perspective qui sera adoptée et développée avec le programme génératif-transformationnel.[3]

---

reconstituées étymologiquement mais non attestées, alors qu'à partir du modèle chomskyen, l'usage de ce symbole inauguré par Frei deviendra une technique systématique.

[1] On en parlera plus tard de séquences *interprétables*.

[2] C'est l'auteur lui-même qui le qualifié comme tel. On ne s'attachera pas à mettre en discussion la question des registres de langue.

[3] Avec la mention que chez les génératives, la règle de grammaire ne revêt pas l'aspect conventionnel, au moins dans leurs affirmations explicites,

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

Ainsi, Frei distingue entre la grammaire normative, dont la tâche consiste à prescrire les règles, et qu'il pose comme une science *descriptive*, et la linguistique fonctionnelle qui serait une science *explicative*. Ces deux attributs, le pouvoir descriptif et explicatif, seront réunis dans le modèle qui révolutionnera la science linguistique dans un postulat essentiel qui gouvernera la recherche de la grammaire la plus adéquate. Frei combat dans ses vues la thèse consacrée à l'époque qui soutenait que seule la linguistique historique peut être explicative, tandis que la linguistique synchronique ne saurait être que descriptive.

2. La grammaire fonctionnelle – étude de la faute

En prenant en discussion certains glissements sémantiques repérables dans l'usage, Frei affirme que certains termes sont perçus par les locuteurs comme réversibles. Tel le cas du mot *fortuné*, qui continue à être utilisé par certains avec le sens de *riche*, sens que le terme a bien eu. Cela permet de constater qu'il y a dans la langue une sorte de mélange, de réversibilité entre le statique et le dynamique. La mutabilité du signe linguistique ne serait donc pas, au moins dans la conscience linguistique de certains locuteurs, irréversible. En tout cas, l'auteur ne met pas en question que les faits linguistiques de parole relèvent de la synchronie, idée qui se retrouve aussi chez Saussure : « La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé » (Saussure, *CLG*, p.120).

Ayant ainsi établi comme domaine la parole, Frei se fi comme objet d'étude les « …fautes, innovations, langage populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales, etc. » (Frei, op.cit., p. 32). Il fait une distinction soigneuse entre 'faute' et 'innovation' et s'attaque contre ceux qui voient dans toute innovation une faute, conception qui rejoint le point de vue de certains de ses prédécesseurs relativement au principe de l'analogie. De plus, la base de son champ d'étude c'est la langue parlée.[1]

2.1. Le besoin d'assimilation.

Le besoin d'assimilation est une des premières fonctions que la faute vient combler. On distingue entre l'assimilation *mémorielle* et l'assimilation *discursive* : « La première consiste à modifier ou à créer un élément par imitation d'un modèle logé hors du discours, dans la conscience linguistique » (p. 43) alors que « l'assimilation discursive, ou Conformisme, obligent les éléments grammaticaux aussi bien que phoniques – qui se suivent le long de la chaîne parlée à varier les uns en fonction des autres (Accord, Concordance des Temps, Attraction des Modes, Sandhi [conformisme phonique], etc. » (ib.). Dans la liste des fautes dues au Conformisme se situe aussi la syllepse, procédé consistant dans l'accord non pas selon la catégorie morphologique, mais d'après la valeur sémantique mise en jeu, par emple *Le reste* [les autres] *sont partis*. L'assimilation mémorielle est à l'origine de ce qu'on appelle étymologie populaire, contamination, attraction homonymique, etc. Et sur ce plan, Frei distingue entre *Analogie sémantique* et *Analogie formelle*. Un emple tenant de l'analogie sémantique est le terme

[1] Frei signale pour la première fois l'importance du langage de la presse dans une perspective d'étude comme la sienne, car, remarque-t-il, ce langage opère une sorte de réconciliation entre l'écrit et la parole. Mais il n'en retiens pas d'exemples pour constituer son corpus, celui-ci étant essentiellement puisé dans le langage oral.

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

compendieusement qui relève de l'attachement d'une fausse signification à des mots, alors que l'analogie formelle est responsable de formations telles que le participe *mouru* ou l'adjectif *produisible*. Comme Brunot avant, Frei s'arrête lui aussi sur l'emple *je m'en rappelle* construit par analogie avec *je m'en souviens* et en plus, il offre comme explication fonctionnelle le souci d'éviter la répétition de plusieurs *e* muets quand le tour prend la forme *Je ne me le suis pas rappelé* au profit de *Je ne m'en suis pas rappelé*. Ayant été adopté dans ce cas, le régime du verbe se régularise alors avec *s'en rappeler*. Dans tous ces cas, l'auteur combat l'idée présente à l'époque sur ce que ces fautes relèveraient du pathologique, au contraire, dit-il, elles « répondent à une tendance organique du système : le besoin de ramener l'inconnu au connu » (p. 52). Et il ajoute encore : « L'analogie sémantique et l'analogie formelle ont pour caractère commun l'imitation d'un modèle prédominant dans la conscience linguistique » (p. 54).

2.2. Le besoin de différenciation (clarté)

Une première distinction s'établit à cet égard entre *besoin de clarté* et *déficit* (confusions, équivoques). Que ce soit effectué (donc nécessitant la réparation), ou virtuel (souci de l'éviter), la langue met en place des procédés et des moyens pour y remédier. Il est à noter que ce besoin de clarté ou ces équivoques peuvent appartenir à la *langue correcte*, et qu'alors les « fautes » ne font que réparer les insuffisances du langage correct. Parmi les déficits dus à l'équivoque, il faut citer les cas de bisémie ou polysémie et l'homophonie ou les ambiguïtés de toutes sortes.[1] Frei cite comme procédés contre l'équivoque la revivification des consonnes finales, les renforcements divers, la fausse diminutivité, l'explicitation, la substitution.

2.3. Economie : brièveté et invariabilité

Dans le cadre de la démarche onomasiologique de Frei, une autre fonction essentielle liée à la faute c'est l'économie. Les procédés mis en place dans ce but visent d'une part la brièveté, telles l'ellipse et l'haplologie[2], d'autre part le besoin d'invariabilité. Ce dernier est à distinguer aussi bien de ce qui relève de la pauvreté de l'idiolecte (comme l'emploi des mots passe-partout *faire*, *chose*, *truc*, etc.) ainsi que des procédés mis en place par besoin d'expressivité (comme les innovations). Le procédé le plus significatif en est la transposition sémantique, comme dans *commettre un acte héroïque*, où l'on élude le sens négativisant du verbe *commettre*, associé à des sémantèmes comme *un crime, un péché, une erreur*. La transposition sémantique est à son tour à distinguer de la *figure*, bien que dans la pratique cela ne soit pas toujours facile. A propos de l'emple précité, Frei propose comme figure *commettre des vers*. En même temps, le grammairien ne manque pas de mentionner qu'une figure longuement pratiquée peut être considérée à un moment donné comme une transposition sémantique.

---

[1] Comme dans un échange du type *–Qu'est-ce qui t'a plu le plus chez Olivia ? – Je ne sais pas, je ne suis jamais allé chez elle*. Les études actuelles des interactions orales accordent une place de choix à l'équivoque et aux ambiguïtés. Pour Frei, même s'il est vrai que la majorité des faits analysés dans sa grammaire s'arrête au niveau du lexique, la perspective qu'il ouvre ainsi sera amplement exploitée par la suite.

[2] L'haplologie désigne chez Frei une ellipse discursive qui consiste dans l'omission d'un élément logé dans la chaîne du discours. Mais l'haplologie proprement-dite est la non répétition de syllabes en contact : *les poésies de [de] Musset*. Dans un sens large, *haplologie* désigne toute non répétition d'un phonème, d'une syllabe ou d'un mot.

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

Les phénomènes syntaxiques relevant de la fonction d'économie se rapportent à la *transitivité*, examinée sous deux aspects : l'*inhérence* et la *relation*. Frei comprend par inhérence un « rapport de transitivité intrinsèque, par emple entre une substance et sa qualité (*une rose jolie*), un procès et sa manière (*il chante joliment*), une substance dans l'état (*Pierre est avocat*) ou dans le temps (l'*enfant* devient *homme*) » et par relation un « rapport de transitivité extrinsèque entre deux substances, qui sont conçues par conséquent comme extérieures l'une à l'autre : *Pierre* frappe *Paul*, la *maison* du *jardinier*, etc. » (p. 152).[1]

Ainsi, les verbes *être* (état) et *devenir* (procès) relèvent de l'inhérence, les verbes *avoir* (état) et *faire* (procès) relèvent de la relation, étant en même temps les marqueurs fondamentaux de ces deux types de rapports. En plus, *avoir* et *faire* sont considérés comme les verbes de relation génériques par excellence.

Il y a aussi des éléments d'inhérence définitoire qui peuvent apparaître en emploi de relation, tel le cas de certains adjectifs, par emple : *un crime* ***scientifique*** (contre la science)[2], *le langage* ***enfantin***, *les inquiétudes* ***marocaines*** (au sujet du Maroc).

Un autre emple soumis à l'analyse[3] est le phénomène *Que* étendu comme relateur universel. Le *décumul du relatif 'que'*, comme le désigne Frei, relève de la *corrélation*, rapport qui se différencie de la *relation* telle qu'elle est entendue ci-dessus par ceci qu'elle opère la translation entre deux *jugements*. Notons l'explication qu'offre l'auteur au sujet d'un amalgame qui continue jusqu'à présent à susciter l'intérêt des études portant sur la *faute*[4] : « … Lorsque l'antécédent est une chose ou une abstraction représentée par *cela* (*ça*), le décumul ne se fait plus en *qu'il* ou en *qu'elle*, mais en *que ça* : (…). L'équivalent écrit du populaire *ça* étant l'impersonnel *il* (***Ça*** *arrive que…* / ***Il*** *arrive que…*), la faute *que ça* fait place, dans la langue familière et dans la langue écrite, à la faute *qu'il* : *Qu'est-ce* ***qu'il*** *vous arrive* ? » (p. 189). Et encore des emples : *Dites-moi ce* ***qu'il*** *vous reste d'argent* ; *Apprenez-moi ce* ***qu'il*** *s'est passé.* (ib.).

D'autrefois, la corrélation n'a plus de marqueur tout simplement, dans le langage parlé, sinon la juxtaposition considérée comme telle. Par emple : *Il est venu (,) j'étais malade. Je parlais (,) il n'avait pas fini ; Dépêche-toi (,) ça presse ; Elle est vilaine (,) ça fait honte* (p. 155). C'est au contexte situationnel, remarque Frei, et à la prosodie, ajoutons-nous, d'en fournir les instructions nécessaires pour que l'équivoque ne plane pas. D'autres phénomènes syntaxiques signalés à propos sont les diverses tendances présentes dans la langue parlée, familière ou populaire, de régularisation des verbes irréguliers. L'accord du participe passé, comme la concordance des temps, ne sont pas, affirme l'auteur,

[1] Frei évoque lors de ces définitions la conception de Sechehaye exposée dans son ouvrage *Structure logique de la phrase*.

[2] On se rappelle que Brunot signalait aussi le cas de ces adjectifs et dejà son attitude était une d'acceptance envers ces emplois. Malgré cela, les puristes continuent même à l'heure actuelle de les condamner ou de les déconseiller au meilleur des cas.

[3] Et devenu déja classique dans la littérature de grammaire normative.

[4] V. par exemple M. Riegel (2002), « Fautes de grammaire et grammaire des fautes » in *La faute – Actes du colloque international sur la <faute>, Bonn*. L'auteur intègre le cas parmi les phénomènes de variation morphosyntaxique, en explique les mécanismes de production et note : « … les deux constructions reatives sont aussi correctes l'une que l'autre ; elles sont même syntaxiquement et sémantiquement équivalentes (…). Pour le reste, choisir entre les deux constructions est une affaire de thématisation ou non du sujet de la relative, mais sans doute aussi affaire de goût (langagier, s'entend)… » (p. 33)

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

indispensables à l'intelligibilité de la phrase. Par conséquent, *le besoin d'invariabilité* présent chez les locuteurs, associé au principe d'économie, les supprime souvent.

Il faut noter que la tendance à l'invariabilité, bien soulignée par Frei, sera valorisée plus tard dans le modèle générativiste. C'est elle qui permettra le traitement d'un énoncé comme *qui a rencontré Pierre ?* selon l'ordre progressif de l'affirmation, sujet + prédicat + objet, et de repousser l'interprétation de *qui* comme objet (v. Ruwet : 1967, p. 277). Cet ordre ercera une pression due à sa fréquence.

2.4. Le besoin d'expressivité

Le besoin de clarté et le principe d'économie analysés jusque là répondent, selon l'auteur, à un besoin unique supérieur, lié à la communication. Ce seraient donc les deux volets de la *fonction communicative*. Cette fonction est nettement dissociée du besoin d'expressivité, celui-ci naissant de l'usure à laquelle sont sujets les mots et les tournures, à force de les employer. Ainsi, l'auteur est amené à opérer une opposition nécessaire entre signe *arbitraire* et signe *affectif*, ainsi qu'entre le langage *affectif* – que le locuteur produit inconsciemment-, et le langage *expressif* – qui suppose un acte de finalité, de procédé à besoin : « L'essence de l'expressivité est de jouer avec la norme sémantique ou formelle – exigée par la logique ou la grammaire normative. Quand on dit d'un homme : *c'est un **chiffon***, on remplace la notion de qualité demandée par la logique (<<il est mou>>) par celle de substance ; mais si l'on dit de lui : *c'est un **ramolo***, au lieu de : *c'est un **ramolli***, on ne heurte plus la norme de la signification mais celle du signe » (p. 237). Frei proteste contre la qualification d'*illogique* qu'on a pu donner à l'emploi familier du verbe *promettre* dans des énoncés du type *Je vous promets qu'il s'est bien amusé* (où promettre = assurer). Il dit que, dans ce cas, il s'agit d'une figure, or « rejeter une figure comme illogique, c'est rejeter toute figure, car toute figure est illogique par définition » (pp. 237-238).[1] Les affirmations qui suivent nous semblent révélatrices et porteuses de conséquences pour toute une lignée de la recherche linguistique qui se suivra le long du X siècle : « Parleur et entendeur ne sont naturellement pas dupes de ces illogismes et de ces *agrammatismes* [n.s.] : le contraste entre la signification logique et la signification illogique, respectivement entre le signe grammatical, c'est-à-dire conforme à la norme de la grammaire, et le signe *agrammatical* [n.s.], constitue précisément le secret de l'expressivité » (p. 238). Une autre distinction que l'auteur opère de façon soignée et détaillée est celle entre *transposition sémantique* et *figure*. Ainsi, dans la figure, le sens propre et le sens figuré coexistent, pendant que dans la transposition sémantique le premier est oublié. En plus, cela relève de la différence d'intentionnalité de la part du locuteur. La transposition est opérée par automatisme grammatical, alors que la figure a le rôle de frapper, d'agir sur l'interlocuteur, de tenir son attention en éveil. C'est ce qui apparaît dans des analyses d'emples de *transfigures* telles que *Va donc, eh **outil*** ! [personnage maladroit] ; *Quel **colis**, cette fille* ! ou quand on utilise ça à la place d'un pronom personnel : *Ça joue, Ça rit, Ça s'amuse* [les enfants] (p. 240). De même, lorsqu'il y a interversion des notions d'homme et d'animal propre aux injures : *cochon, vache, chameau, bécasse, corbeau* [prêtre], *singe* [patron], etc. (ib.) ou des parties du corps : *gueule, museau, pattes, poils*, etc. ou propre même à

[1] A propos de la relation qui s'établit entre le sens linguistique et la logique dans la structure des tropes, l'ouvrage d'Irène Tamba-Mecz, *Le sens figuré*, qui paraîtra en 1981 constitue une remarquable étude proprement linguistique sur la figure. S'inscrivant dans le modèle structuraliste, il n'est pas sans rapports avec la conception présente in nuce chez Frei.

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

l'intention affective : *mon chien, mon loup, mon rat, mon lapin, ma chatte, mon poulet,* etc. (ib.). Toujours spécifique aux injures est l'interversion homme/plante : *Vous me prenez pour une poire* ; *faire le poireau* [attendre longtemps, comme un imbécile], mais le procédé peut témoigner aussi d'une intention caritative : *mon chou, ma vieille branche,* etc. (p. 241).

Le style indirect libre, relevant de la substitution d'interlocuteurs dans le langage écrit, est considéré par l'auteur comme un procédé essentiellement expressif, qu'il appelle d'ailleurs *style direct figuré*. L'emploi de l'article devant un nom propre marque la familiarité : *la Louise, la Marie,* etc. Les transpositions grammaticales présentes souvent dans les figures, comme l'interversion adjectif/substantif, le datif éthique, l'emploi expressif des temps verbaux, la substitution d'un rapport de relation à un rapport d'inhérence, comme l'emploi d'un complément de relation à la place d'un qualificatif (par emple ***une beauté de*** *spectacle*), les emprunts dont l'emploi est suggestif dans certains cas[1], ce sont autant de procédés extrêmement productifs dans le langage expressif.

L'analyse du fonctionnement de ce besoin langagier permet à l'auteur de conclure à l'existence d'une *loi de l'expressivité par inédit*. Etant posé comme *loi*, le besoin d'expressivité devient immanent à la langue, de même que son moyen de réalisation – l'inédit, qui circonscrit des procédés linguistiques relevant de la *faute*.

Conclusions. Voies et perspectives

La théorie grammaticale de H. Frei, qui se réclame de la linguistique fonctionnelle de Genève, constitue un point de repère fondamental dans l'histoire de la notion de faute. Fondée par les principes théoriques saussuriens, sa grammaire accomplit en même temps un projet esquissé par le linguiste genevois lorsque « le pathologique » était renvoyée hors de la langue. Chez Frei, le sociologique et le linguistique se trouvent dans une relation de dépendance mutuelle, formant le système qui est l'objet de la linguistique. Si le langage répond aux exigences de la communication, dont il importe qu'elle soit établie aux moindres frais, la « faute » est ce qui comble un besoin, ou un manque dans l'échange. De même, l'analogie acquerra chez Frei un autre statut. Elle fonctionne comme « un instinct analogique » de la masse parlante (p. 33), ou « un besoin général qui tend à assimiler les uns aux autres les signes par leurs formes et par leurs significations pour les ordonner en un système » (p. 27). Elle interdit ainsi les jugements de valeur, facteur subjectif que la science ne saurait prendre en compte. Pour Frei, c'est le sujet parlant qui se trompe quand il désigne sa propre production du nom de « faute », alors qu'il a raison de faire confiance au besoin analogique qui règle sa parole. Le traitement que Frei accorde à la notion de faute ouvre à celle-ci des perspectives qui seront largement exploitées tout le long du X siècle, et constitue une caution pour l'intérêt que la notion suscitera incessamment dans le cadre de divers types d'approches de la langue. Ainsi, l'analyse des erreurs constitue un terrain de recherche poussée à l'heure actuelle, dont les acquis sont valorisés dans les domaines de la sociolinguistique, de la psychologie cognitive, de la didactique des langues et des travaux sur l'acquisition, de l'analyse contrastive et des recherches sur les interlangues[2]. Cette direction de recherche est envisagée constamment en rapport avec la notion de norme

[1] L'emploi abusif des anglicismes, comme le notera Cl. Hagège plus tard dans *Le français et les siècles* (1987), peut vouloir signifier chez certains natifs du français, qu'en parlant mal le français, ils connaissent parfaitement l'anglais.

[2] Cf. Martine Marquilló Larruy (2002), *L'interprétation de l'erreur,* où l'on fait le point sur l'état des choses actuel concernant l'étude de la faute dans les différentes branches des sciences du langage.

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

linguistique, quelle que soit la conception dans laquelle est considérée celle-ci. Le moment Frei constitue un nœud dans l'évolution du concept de faute, situé dans la lignée tracée par les théories antérieures regroupées autour de l'analogie, lignée dont il favorise la continuation sans renversement épistémologique, malgré les divers changements de problématisation qui s'opèrent par la suite. Ce prolongement épistémique est assuré par la prise en considération des rapports avec la norme et ses principes de correction, même si ces rapports deviennent de plus en plus raffinés, allant de la conformité la plus simpliste puisque stricte (le cas du purisme), en passant par les conceptions à vocation réconciliatrice[1] jusqu'au radicalisme libéral, qui entretient les rapports les plus conflictuels, car il prône tout simplement l'anéantissement des préceptes normatifs. Toutes ces approches sont fondées, globalement, sur le même désir d'articuler l'étude des productions de la parole, ou de la performance à l'étude de la langue et de la grammaire ou de la compétence.

Par rapport au concept de grammaticalité, tout autrement se passeront les choses à partir de la parution du premier ouvrage de N. Chomsky, ouvrage qui marque le début d'un programme dont il sera affirmé qu'il révolutionnera la recherche dans le domaine de la linguistique, par ce qu'on a appelé « changement de paradigme » aux termes de l'acception du concept de 'paradigme' due à Thomas Kuhn (1962). Ainsi, le concept d'*agrammaticalité*, qui détiendra un rôle théorique et opératoire central, connaîtra un renversement épistémologique fondamental. Ce renversement est signalé à propos de l'usage de l'astérisque par Cl. Hagège (1976), associé à l'opposition entre la tendance normative et le fixisme[2], opposition qu'il traduit par une autre, celle entre les fautes de grammaire et la grammaire des fautes. Le linguiste reproche aux génératives la recherche des phrases qui *ne se disent pas* et que le mécanisme génératif devra donc bloquer, alors que le gain scientifique, soutient-il, serait plus grand à examiner, à la pratique d'un H. Frei, le vaste ensemble de « fautes » que les usagers font. Car l'incorrect d'hier est souvent une partie du correct d'aujourd'hui, dont une autre partie peut être un résidu moins fonctionnel devenu pour un temps la norme. Les fautes fonctionnent alors comme indices du changement et révèlent la dynamique des besoins en conflit à l'intérieur de la langue. En réalité, les deux types d'approches, celle de Frei et celle que pratique les générativistes s'inscrivent dans des cadres épistémologiques différents, mais elles peuvent bien coexister et rendre compte de manières différentes de la réalité linguistique.

[1] V. à ce sujet D. Leeman-Bouix (1994), *Les fautes de français existent-elles ?*, avec une préface d'André Gosse. Le point de vue adopté frappe par sa ressemblance avec celui de Frei et beaucoup des exemples analysés sont repris à celui-ci, ce qui témoigne de la persistance de l'intérêt pour le sujet. De même, v. surtout Fr. Gadet (1989), *Le français ordinaire*. Celle-ci propose, à travers la relation norme/ système de la langue, d'envisager la langue non plus comme un système homogène, mais comme « un système de systèmes » où chaque parler gouverné par sa norme soit intégré dans le système pluridimensionnel du français.

[2] Il faut rappeler que C. Hagège est un des critiques les plus virulents du courant génératiste.

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)

Bibliographie :

CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Ophrys.

FREI, Henri, 1982 (réimpression de l'éd. de Paris-Genève, 1929), *La grammaire des fautes – Introduction à la linguistique fonctionnelle*, Slatkine Reprints, Genève-Paris.

GADET**,** Françoise, 1989, *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris.

HAGEGE, Claude, 1976, *La grammaire générative – réflexions critiques*, PUF.

HAGEGE**,** C., 1987, *Le français et les siècles*, Editions Odile Jacob, Paris.

LEEMAN-BOUIX**,** Danielle, 1994, *Les fautes de français existent-elles ?* (préface d'André Gosse), Editions du Seuil, Paris.

MARQUILLO LARRUY, Martine, 2002, *L'interprétation de l'erreur*, CLE International.

RIEGEL, Martin, 2002, « Fautes de grammaire et grammaire(s) des fautes : vers une typologie des erreurs langagières » in *La faute*, Actes du colloque international sur la <faute>, organisé en 1998 à l'Université de Bonn, édités par Christian Schmitt, Romanisticher Verlag, Bonn, p. 11-45.

RUWET, Nicolas, 1967, *Introduction à la grammaire générative*, Plon, Paris.

BDD-A5384 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 10:06:33 UTC)